

A-t'on encore le droit de manifester dans ce pays ?

Ce 7 avril, le Collectif « Libérons Mumia ! » qui regroupe de nombreuses organisations politiques et syndicales, avait déposé une demande d'autorisation à la Préfecture de police de Paris, pour un rassemblement aux abords de l'ambassade des Etats-Unis à Paris (comme le collectif en organise un chaque mois depuis plus de vingt ans) car la vie de Mumia Abu-Jamal, militant noir américain emprisonné depuis 1982 et récemment contaminé au Covid, est en danger.

La veille au soir, le Collectif a été informé par la Préfecture que ce rassemblement « *était interdit par décision du Préfet en raison de l'état d'urgence et des pouvoirs qui lui sont conférés* », contraignant le Collectif à devoir annuler le rassemblement, auquel le POID avait appelé ses adhérents et sympathisants à participer.

Quelques jours auparavant, la Préfecture du Rhône avait interdit la manifestation convoquée le samedi 3 avril à Lyon, suite à l'agression de la librairie anarchiste La Plume noire par un commando d'extrême-droite le 20 mars dernier. La Préfecture invoquant cette fois « *le contexte sanitaire* » et « *des risques de troubles graves et avérés à l'ordre public* ».

Dans les deux cas, l'invocation du « contexte sanitaire » ne peut tromper personne, s'agissant de rassemblements sur la voie publique, alors que le gouvernement ne voit rien à redire au fait que chaque jour, des millions de salariés s'entassent dans les transports en commun bondés. L'Etat d'urgence sanitaire, promulgué le 23 mars 2020 et prolongé depuis, n'a rien à voir avec les mesures sanitaires indispensables que le gouvernement Macron a refusé de prendre, à commencer par l'ouverture massive de lits de réanimation sans déprogrammations.

A-t-on encore le droit de manifester dans ce pays ? Quels seront les prochains rassemblements et manifestations interdits ? Le Parti ouvrier indépendant démocratique alerte : ces interdictions en annoncent d'autres. Quand les libertés démocratiques sont menacées, quel qu'en soit le prétexte, il revient au mouvement ouvrier et démocratique de faire front, dans l'unité la plus large, pour les faire respecter.

Montreuil, 7 avril 2021